



MEMO Déchets 2019

**Conservez-moi:
je suis votre
guide des déchets !**



Le guide de la
gestion de vos déchets



Grandson

Infos générales



Horaires de la déchetterie intercommunale des Tuileries

La présentation de la carte d'accès à la déchetterie peut être exigée.

Horaire d'hiver, de novembre à mars

Lundi
10h à 11h30 et 16h à 18h
Dernière entrée à 11h15 et 17h45
Fermeture des portes 11h30 et 18h précises.

Mercredi et vendredi
16h à 18h
Dernière entrée à 17h45
Fermeture des portes 18h précises.

Samedi
9h à 12h et 13h30 à 16h
Dernière entrée à 11h45 et 15h45
Fermeture des portes 12h et 16h précises.

Mardi, jeudi et dimanche fermés

Horaire d'été, d'avril à octobre

Lundi
10h à 11h30 et 16h à 19h
Dernière entrée à 11h15 et 18h45
Fermeture des portes 11h30 et 19h précises.

Mardi, mercredi et vendredi
16h à 19h
Dernière entrée à 18h45
Fermeture des portes 19h précises.

Samedi
9h à 12h et 13h30 à 16h
Dernière entrée à 11h45 et 15h45
Fermeture des portes 12h et 16h précises.

Jeudi et dimanche fermés

...Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit...

Contact et infos

Administration communale

Rue Basse 57
024 / 447 00 09
greffe@grandson.ch

Service des travaux

079/436 88 63

Clos d'équarissage d'Yverdon-les-Bains

Cadavres d'animaux
024/425 25 23

Débarras des encombrants

Sur appel au Service des travaux, débarras des encombrants ménagers

Collecte porte-à-porte

Pour les personnes à mobilité réduite, un service de déchetterie se charge de vos déchets au plus proche de votre domicile le dernier mardi du mois, sur inscription auprès du Service des travaux.

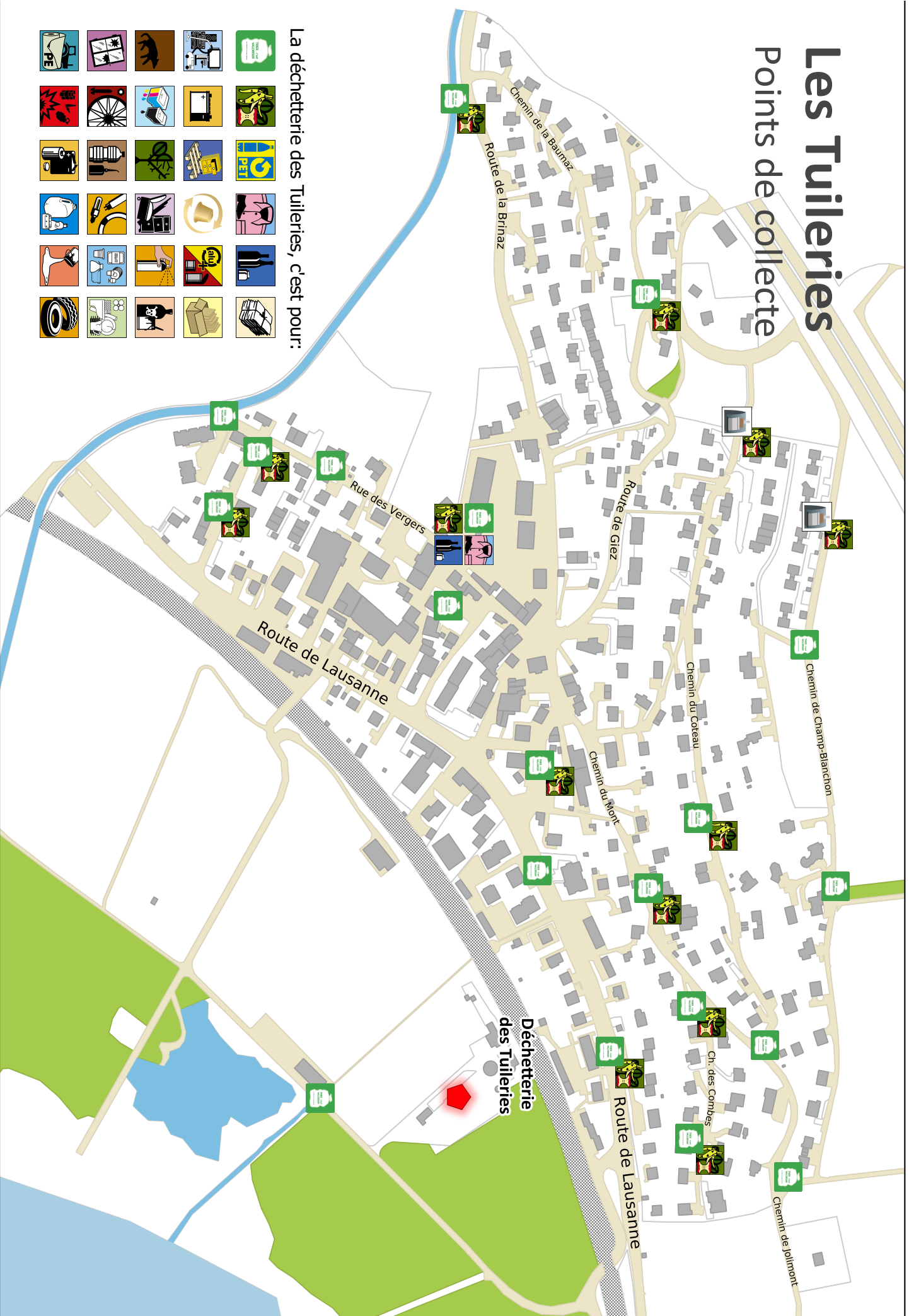
www.memodechets.ch



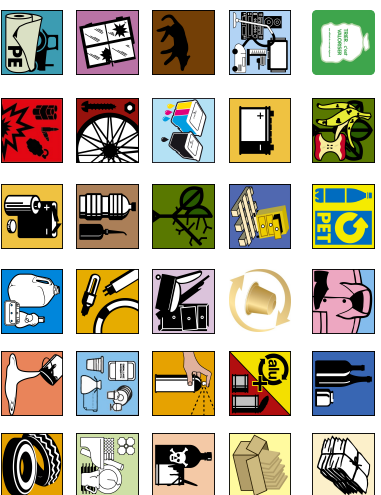
**Avec l'app mobile
MEMODéchets
la gestion des déchets
est encore plus simple!**

Les Tuileries

Points de collecte



La déchetterie des Tuileries, c'est pour:



Grandson

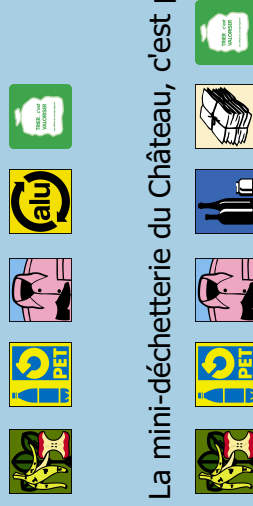
Points de collecte

Mini-déchetterie
Jean-Lecomte

Mini-déchetterie
du Château

Corcelettes

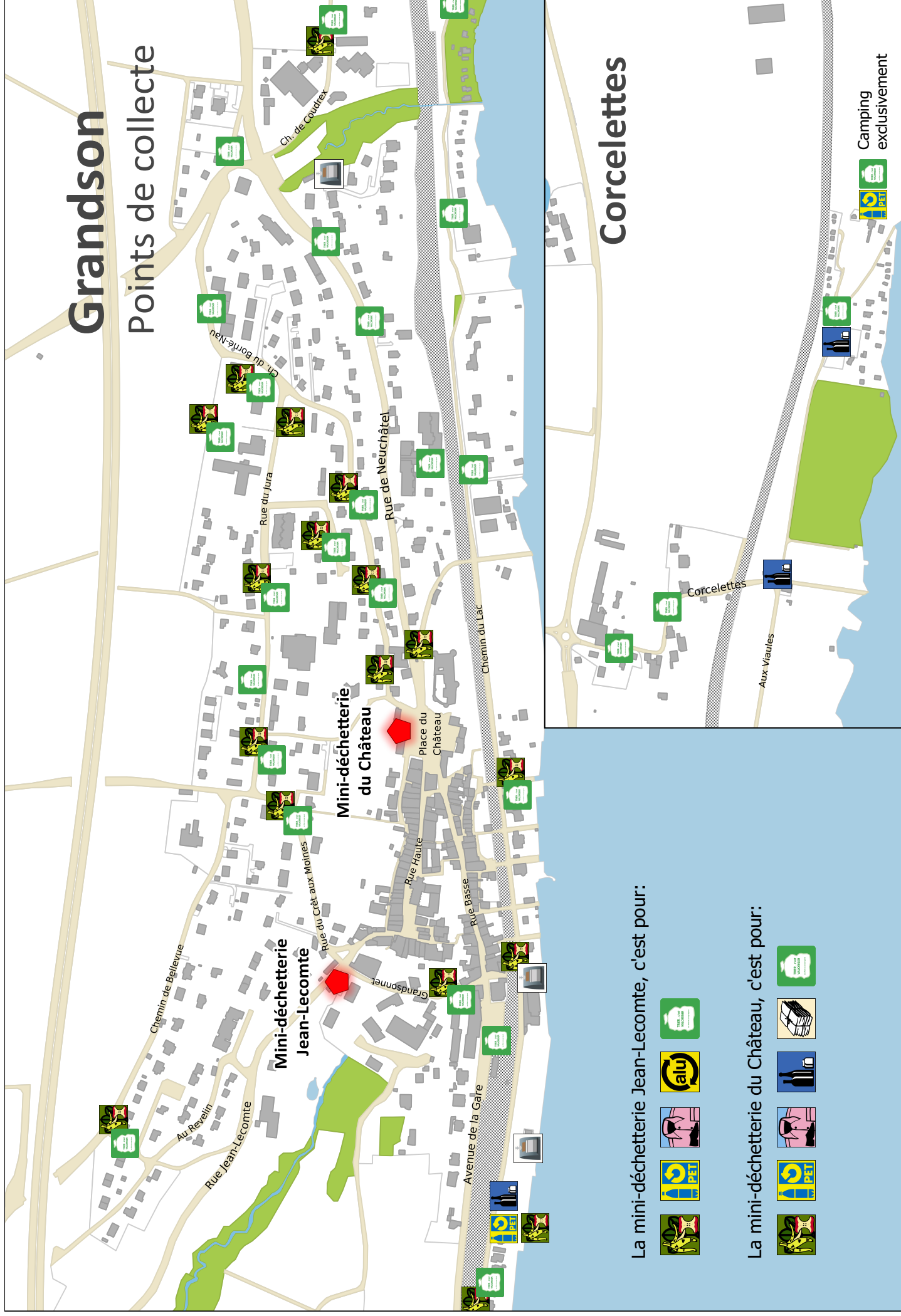
La mini-déchetterie Jean-Lecomte, c'est pour:



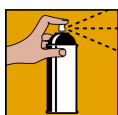
La mini-déchetterie du Château, c'est pour:



Camping
exclusivement



Comment gérer vos déchets ?



Aérosols

Ne jamais les jeter dans la poubelle
En priorité dans les commerces spécialisés ou déchetterie



Autres déchets plastiques

Emballages de barquettes, vaisselle en plastique
Déchetterie



Capsules Nespresso (aluminium) Déchetterie



Déchets compostables ménagers

Déchets de jardin : cendres de bois, gazon, feuilles, paille, restes de repas cuit ou cru.

Déchetterie, mini-déchetterie et points de collecte selon calendrier



Déchets inertes (petites quantités)

Porcelaine, terre cuite, vitres, miroirs, terre, pierre
(Les déchets de démolition doivent être éliminés à la STRID moyennant finance)

Déchetterie



Explosifs et munitions

Poste de police ou déchetterie



Flacons en plastique avec bouchon

Bouteilles et flacons alimentaires : bouteilles de soda, eau, lait, soupe, mayonnaise, flacons de produits ménagers : adoucissant, produit vaisselle, shampoing, douche

Déchetterie



Papier

Livres, journaux, enveloppes, imprimés et correspondances, magazines (sans emballage plastique), annuaires téléphoniques. Les cabas de supermarché sont interdits

Déchetterie et collecte selon calendrier



Piles et accumulateurs

Piles et accumulateurs.
En priorité dans les commerces spécialisés ou déchetterie



Verre

Bouteilles à boissons et bocaux. Trier par couleur.
Déchetterie, mini-déchetterie et points de collecte



Aluminium et boîtes de conserve

Cannettes, tubes et barquettes, spray vides en aluminium, boîtes de conserve (les débarrasser de leur étiquette et les rincer) spray vides en fer blanc.

Déchetterie et Mini déchetterie Jean-Lecompte (alu)



Batteries d'autos

Déchetterie



Carton propre

Tout le carton d'emballage : boîtes en carton, carton ondulé, enveloppes en carton, papier d'emballage, livres avec fourre cartonnée

Déchetterie et collecte selon calendrier



Déchets de jardin

Déchets verts ligneux, branches, bois naturel, gazon, cendres de bois froides

Déchetterie ou collecte des déchets verts selon calendrier.



Déchets spéciaux des ménages

Médicaments, solvants, spray aérosol.

Ne jamais les jeter dans la poubelle, la cuvette des WC ou les bouches d'égouts.

En priorité dans les commerces spécialisés ou déchetterie



Fenêtre (cadre et verre)

Déchetterie



Huiles minérales et végétales

Déchetterie



Peintures

Peintures et peintures à l'eau.

Ne jamais jeter dans la poubelle, la cuvette des WC ou les bouches d'égouts

En priorité dans les commerces spécialisés ou déchetterie



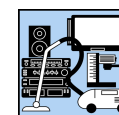
Plastiques agricoles

Déchetterie



Textiles et chaussures

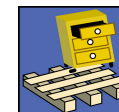
Déchetterie, mini-déchetterie et points de collecte



Appareils électriques et électroniques

Appareils de bureau et de loisirs, Appareils ménagers

En priorité dans les commerces spécialisés ou déchetterie



Bois

Meubles, chaises, planches

Déchetterie ou sur appel au Service des Travaux si grandes dimensions



Cartouches d'encre pour imprimantes

Déchetterie



Déchets encombrants combustibles

Déchets incinérables de plus de 50 cm de côté (moquettes, matelas, sagex, skis)

Déchetterie ou sur appel au Service des Travaux



Dépouilles d'animaux

Ne pas enterrer les dépouilles!

Contacter le Clos d'équarrissage d'Yverdon-les-Bains : 024 425 25 23 ou le service des travaux



Ferraille (objets métalliques)

Objets non électriques avec plus de 50% de métal. Gros objets métalliques, sommiers, casseroles, vélos, mobilier métallique.

Les fournisseurs sont tenus de reprendre les appareils ménagers ou déchetterie



Ordures ménagères sacs Vaud

Déchets incinérables (non recyclables), les couches-culottes sont à emballer dans des sacs taxés. Aide aux familles et personnes âgées, contacter l'Administration communale.

Déchetterie, mini-déchetterie et points de collecte



PET

Admis : Bouteilles de boissons uniquement, avec logo PET.

Non admis : Bouteilles d'huile et de vinaigre, cosmétiques

En priorité dans les commerces spécialisés et déchetterie, mini-déchetterie et points de collecte



Pneus payants

Prix sur demande

Chez votre fournisseur ou déchetterie



Tubes lumineux (néon) / LED

Ampoules économiques, ampoules au mercure, néons

En priorité dans les commerces spécialisés ou déchetterie

Pour nos amis les chiens...



Des Robidog® sont mis à disposition sur tout le territoire communal à l'intention des propriétaires de chien.

Merci à ces derniers de les utiliser afin de garder nos rues accueillantes.



Règlement sur la gestion des déchets

Art. 28 Celui qui, intentionnellement ou par négligence, contrevient aux dispositions du présent règlement ou aux directives d'application fondées sur celui-ci est passible de l'amende. Déterminée comme suit:



- a) Dépôt, sur les points de ramassages, d'ordures ménagères incinérables dans des sacs non-conformes, ou en vrac, ou d'autres infractions au règlement, exclu point b) ci-dessous:
 - 1ère fois : CHF 100.00
 - 2ème fois : CHF 200.00
- b) Dépôt sauvage d'ordure en pleine nature, en forêts, talus, haies, lac, etc:
 - 1ère fois : CHF 300.00
- c) Pour toute récidive, soit dès la 3ème infraction du point a) et 2ème infraction du point b) ci-dessus:
 - CHF 500.00

Calendrier de ramassages aux points de collecte

Ordures ménagères (sacs taxés)



Les sacs officiels d'ordures ménagères incinérables peuvent être déposés en tout temps aux points de collectes indiqués sur la carte.



Des conteneurs enterrés sont également à disposition.

La vidange des points de collecte a lieu tous les lundis dès 6h30. Lorsque les lundis tombent sur un jour férié le ramassage se fait le lendemain.



Biodéchets (Déchets compostables ménagers + Déchets de jardin)



Les conteneurs pour déchets verts doivent être sortis aux points de collectes indiqués sur la carte le jour de ramassage. Les collectes ont lieu tous les mercredis dès 6h30. Les 25 décembre 2019 et 1^{er} janvier 2020 seront remplacés par le 26 et 31 décembre 2019.

Calendrier de ramassage porte-à-porte

Papier/Carton

Les 1^{er} lundis de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Pour les commerçants :

Tous les jeudis dès 7h, sur inscription auprès du Service des travaux. Collecte déplacée au vendredi si le jeudi est férié.

Mini-déchetterie de la Place du Château

Tous les mercredis entre 10 h et 11 h

Pour les personnes ne disposant pas de véhicule pour se rendre à la déchetterie des Tuileries, un Service de déchetterie mobile situé à la mini-déchetterie de la Place du Château se charge pour vous d'évacuer vos déchets.

Qu'est-ce qu'est un biodéchet ?

- Fruits, légumes, épluchures crus et cuits;
- Coquilles d'œufs;
- Pains, pâtisseries;
- Restes de repas crus et cuits;
- Marc de café, feuilles et sachets de thé;
- Plantes vertes, fleurs;
- Gazon, mauvaises herbes, déchets de jardin;
- Déchets de taille des arbres ($\varnothing < 2\text{cm}$);
- Excréments de petits animaux, litières;
- Les sachets biodégradables type « Compobag ».